Il pense que le Sénat, en prononçant l'invalidation ferait acte injuste.

M. Xavier Blanc défend les conclusions de son rapport.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 5 h. 40.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du jeudi 25 juin 1885

Présidence de M. Brisson, président.

La séance est ouverte à deux heures.

Les obsèques de l'amiral Courbet

M. l'amiral Galiber, ministre de la marine, dépose un projet de loi tendant à ouvrir un crédit de 10,000 francs en vue de faire célébrer les obsèques de l'amiral Courbet aux frais de l'Etat.

Le projet est adopté à l'unanimité des 455 membres présents.

Chemin de fer

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi ayant pour objet : 1° la déclaration d'utilité publique du chemin de fer de Souk-Arhas à Tebessa ; 2° l'approbation d'une convention passée entre le ministre des travaux publics et la Compagnie des chemins de fer de Bône-Guelma et prolongements.

M. Pelletan critique le système du traitement à forfait adopté pour l'Algérie, qui est plus coûteux que le système du *maximum* appliqué en France.

M. Roche répond que la ligne, étant une ligne stratégique, justifie les sacrifices de l'Etat. Le système du *maximum* exige un contrôle impossible en Algérie.

M. des Rotours combat la convention comme préjudiciable aux intérêts de l'Etat.

Le projet est adopté.

Le budget

La Chambre reprend la suite de la discussion du budget.

M. Roche répond aux objections présentées par MM. Dhainaut et Amagat.

Il soutient la thèse étonnante que la République a remboursé deux milliards. Il dit que le projet d'emprunt de 320 millions est justifié.

M. de Soubeyran réplique que les dépenses vont en augmentant. Les recettes sont stationnaires quand elles ne diminuent pas.

M. Sadi-Carnot soutient que le projet allégera la dette flottante.

Après une nouvelle réplique de M. de Soubeyran disant qu'après l'emprunt il faudra en venir aux impôts, le projet est adopté.

La séance est levée à 6 h. 10.

Situation météorologique. — La dépression orageuse de la Manche et celle de la Gascogne se sont réunies hier dans l'après-midi sur la France centrale; leur centre commun se trouve encore en Gascogne (Biarritz, 759 m/m.) Sur la Méditerranée, le baromètre baisse, mais il reste assez uniforme.

La température monte partout, excepté sur nos côtes Ouest, le thermomètre variait ce matin depuis 9e aux Hébrides, jusqu'à 25° à Odessa.

En France, le temps orageux va continuer, avec température élevée; hier, à Paris, la journée a été très belle et très chaude; le thermomètre a atteint 30° à Saint-Maur.

Température. — Le thermomètre centigrade de l'ingénieur Quesin, 1, rue de la Bourse, à Paris, marquait aujourd'hui :

A 7 h. du matin 13° au-dessus du zéro.
— 11 h. — 21° /.
— 1 h. — 27° /.
Hauteur barométrique : 759 m/m.

Observations météorologiques. — *Paris, 26 juin.* — La pression barométrique est de 759 à Biarritz ; 760 à Boulogne ; 762 à Berne. — Dépressions orageuse de la Manche et de Gascogne réunis, centre sur les Pays-Bas, mais une autre existe encore près Biarritz. — Temps probable: vent variable, ciel nuageux et orageux. — Température élevée.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le mouvement de la gare de Roubaix en 1884. — Le rapport présenté par le conseil d'administration aux actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Nord, réunis en assemblée générale le 28 avril dernier, contient quelques tableaux très intéressants, sur les résultats statistique, de l'exploitation de l'ensemble du réseau.

Nous extrayons de ces résultats les chiffres qui se rapportent spécialement aux gares de Roubaix et Tourcoing.

Comme point de comparaison, relevons d'abord les principales gares du réseau, dans l'ordre où elles sont inscrites au tableau des produits, par station de provenance, c'est-à-dire par ordre des recettes totales, encaissées pendant l'année 1884, par chacune de ces stations :

La gare de Paris produit 16 millions; Erquelines, qui vient ensuite, 12 millions ; La Chapelle, 9 millions 500 mille francs.

Puis viennent successivement Dunkerque (6 millions 272 mille francs), Boulogne, Lens, Lille (3 millions 630 mille francs de recettes), Quévy, Somain, Laon, Calais, Valenciennes, Amiens, Le Bourget-Triage, Lille-Saint-Sauveur, Hirson, Quiévrain et enfin Roubaix, qui arrive DIX-HUITIÈME, avec un produit total — marchandises et voyageurs — de 1,849,626 fr.

Tourcoing est classé 34e, avec une recette de 990 mille francs. Constatons en passant, que Mouscron, gare belge, a encaissé 1,116,115 fr. pour la Compagnie du Nord. Cette station était classée 31e au tableau des produits.

Ajoutons enfin, avant de revenir à ce qui concerne Roubaix et Tourcoing, que la moindre station de tout le réseau est Gourchelles (1,590 fr. de produits). Mais il y a beaucoup de haltes donnant moins de résultat.

Ainsi, la halte de Villers-Faucon n'a encaissé que 440 fr.

Le nombre des voyageurs, au départ de Roubaix a été, pendant l'année dernière, de 526,475, ayant versé au guichet 514,690 francs.

Tourcoing a vendu 377,351 billets pour une somme de 280,942 francs.

La moyenne du produit de chaque voyageur, sur tout le réseau du Nord, est de 1 franc 70. On voit qu'à Roubaix et à Tourcoing, le produit par voyageur est sensiblement inférieur à cette moyenne. Il est de 0,97 centimes pour la première de ces deux gares, et de 0,74 pour la seconde.

Cette différence tient surtout au mouvement continuel des voyageurs entre Roubaix, Tourcoing et Lille, parcours souvent inférieur à un franc en troisième classe.

Terminons cette excursion à travers la statistique de la Compagnie du Nord, par le résultat des marchandises.

Le produit du bureau de la grande vitesse a été de 356,024 fr., celui de la petite vitesse de 978,911 fr.

On trouvera peut-être surprenant qu'une gare comme celle de Roubaix, ayant un mouvement de voyageurs et de marchandises aussi considérable, soit classée après les villes de Somain, Laon, Hirson. Cela tient à ce que le rapporteur, dans son travail, ne tient compte que du produit encaissé et non du bénéfice que les arrivages ont dû procurer à la Compagnie.

Ainsi, les nombreux arrivages de marchandises, charbon, laines, cotons, etc.... qui donnent à notre gare l'activité qu'on lui connaît et qui provoquent parfois de fâcheux encombrements, tout cela est compté pour rien dans le classement. Il s'ensuit que la gare de Fouquerieux, qui n'a débité que 7,521 billets en 1884, est la 20me du réseau, parce qu'elle arrive avec 1,700,619 fr. de produit, au départ de la petite vitesse.

Lourche, qui expédie du charbon à Roubaix et à Tourcoing, est classé avant Tourcoing, qui n'a donné que 89,000 francs de recettes à la grande vitesse, et 600,000 francs à la petite vitesse, tandis que la gare de Lourches a donné respectivement 2,853 francs et 1,186,904 francs.

Il est clair que si on classait les villes par ordre du mouvement qu'elles provoquent et du bénéfice dont elles sont cause, pour la Compagnie, les villes de Roubaix et Tourcoing seraient dans les 5 ou 6 premières gares du réseau.

La question des processions vient d'être résolue, en Angleterre, dans un sens plus libéral qu'elle ne l'est à Roubaix par M. le préfet du Nord et à Lille par la municipalité.

Dans la ville de Weston-super-Mare, la municipalité a cru devoir interdire une procession religieuse, sous prétexte d'éviter des troubles. Appel ayant été fait de cette décision, la cour a décidé que les organisateurs de la procession n'avaient fait qu'user du droit qui appartient à tous les citoyens, de se réunir paisiblement, *que le devoir des magistrats n'était pas d'empêcher, de crainte de désordres, des citoyens paisibles d'exercer leurs droits, mais d'empêcher qu'ils ne fussent troublés et molestés dans l'exercice de ces droits.* Priver des citoyens d'un de leurs droits, parce que l'exercice de ce droit peut provoquer des actes de violence et d'illégalité de la part d'individus brutaux et sans règle, c'est, a dit la cour de justice, *proclamer la suprématie de l'émeute et l'asservissement de l'autorité et de la loi.*

Heureux Anglais, qui peuvent faire appel devant des juges impartiaux, contre les arrêtés de l'autorité administrative, sans se heurter au tribunal des conflits !

En France, sous la troisième République, il suffit qu'une manifestation tumultueuse ait été organisée trois ans auparavant PAR DES REPRÉSENTANTS DE L'AUTORITÉ MUNICIPALE pour qu'un préfet y trouve le prétexte d'un ukase comme celui édité au mois de mai contre les catholiques de Roubaix.

Où donc est le temps où le parti aujourd'hui au pouvoir proclamait des principes du genre de celui-ci : « Quand un seul citoyen est atteint dans sa liberté, la liberté de tous est menacée ! »

Le ministère de l'intérieur prépare, en ce moment, un règlement d'administration publique, interdisant la résidence, dans certaines villes, aux individus placés anciennement sous la surveillance de la police. D'après une communication faite, hier, au conseil des ministres, ces villes sont : Paris, Lyon, Marseille, Nice, Lille, Nantes, St-Etienne, Menton.

Nous voyons, avec regret, que Roubaix n'est pas compris dans la nomenclature.

L'administration municipale pourrait, ce nous semble, tenter une démarche auprès de l'autorité supérieure, afin d'obtenir que la résidence de Roubaix soit interdite aux récidivistes.

Notre situation près de la frontière, et notre population hétérogène, rendent assez difficile la tâche de la police locale, elles nous rendent assez d'embarras, pour que nous essayions d'en écarter d'autres.

On a fait courir en ville, le bruit de la mort de M. J.-B. Glorieux.

M. Glorieux est encore légèrement souffrant ; mais nous pouvons rassurer ses nombreux amis : l'état de l'aéronaute roubaisien ne saurait inspirer aucune inquiétude.

Un orage, d'une violence inouïe, s'est déchaîné, jeudi soir, sur notre ville. De neuf heures à minuit, les éclairs sillonnaient la nue et les coups de tonnerre donnaient avec une intensité effrayante. On ne nous signale cependant aucun dégât sérieux, du moins en ville. Les moissons ont dû beaucoup souffrir de cet orage.

Chronique colombophile. — Voici les résultats du concours sur Saint-Just, organisé par la Fédération colombophile roubaisienne, et donné au siège de la société, le *Pigeon Meunier*, établie chez M. Delourme, à l'ancien *Petit Marin*, route de Mouveaux.

Pigeons lâchés à 6 h. 45. Temps nuageux, vent nord-ouest.

1er prix, H. Clément, 9 h. 23, PPP. — 2e, H. Pottier, 9.23 1/4, P. — 3e, H. Clément, 9.23 1/2, PP. — 4e, J. Willem, 9.24 3/4, PP. — 5e, Vanoversfeld, 9.24 3/4, PP. — 6e, E. Duhem, 9.25, P. — 7e, Vanbelleghem, 9.25 1/2, PP.

8e prix, Vanbelleghem, 9 h. 25 1/2, P. — 9e, J. Niffle, 9 h. 26, P. — 10e, J. Duthoit, 9 h. 26, P. — 11e, F. Marsy, 9 h. 26, P. — 12e, F. Marsy, 9 h. 26, P. — 13e, F. Marsy, 9 h. 26, P. — 14e. A. Duret, 9 h. 26, P. — 15e, L. Dupont, 9 h. 26 1/4, PPP. — 16e, Desplanques, 9 h. 26 1/2, P. — 17e, G. Browseys, 9 h. 26 3/4, PP. — 18e, E. Wallays, 9 h. 26 3/4, PPP. — 19e, C Dechuyter, 9 h. 27, PP. — 20e, Holmart, 9 h. 27, P. — 21e, Dazin, 9 h. 27 1/4. — 22e, J. Duthoit, 9 h. 27 1/2, PP. — 23e, H. Debeuvels, 9 h. 27 1/2. PP.

24e prix, G. Ghesquière, 9.27 1/2. — 25e, Scotte, 9.27 1/2. — 26e, C. Catel, 9.27 1/2, PP. — 27e, Desplanques, 9.27 1/2, P. — 28e, Dazin, 9,27 3/4. — 29e, Vandaele, 9.27 3/4, PP. — 30e, A. Balcaen, 9.28 PPP. — 31e, G. Nérinck, 9.28, PP. — 32e, C. Scamps, 9.28 1/2, PP. — 33e, E. Duhem, 9.28 1/2, P. — 34e, L. Farvacque, 9.28 1/2, PP. — 35e, Dazin, 9.28 3/4. — 36e, Michel, 9.29, P. — 37e, Boussemart, 9.29 1/4, PP. — 38e, A. Maton, 9.29 3/4, PP. — 39e, E. Wallays, 9129 3/4, PP. — 40e, Duthoit, 9.30 1/2, PP.

41e prix, H Nys, 9.31, PP. — 42e, F. Lambin, 9.31, P. — 43e, A. Lecutier, 9.31 1/4, PP. — 44e, A. Draut, 9.32 1/4. — 45e, Debuine, 9.32 1/4. — 46e, C. Bareune, 9 32 1/2. — 47e, Degrise, 9.32 1/2, PP. — 48e, Delbecq, 9.32 3/4. — 49e, Grcard, 9.32 3/4, P. — 50e, Roty, 9.33, P. — 51e, H. Pottier, 9.33 1/4, P. — 52e, H. Pottier, 9.33 1/4, P.

53e, R. Berton, 9 h. 33 1/4. — 54e, Delys, 9 h. 33 1/4, P. — 55e, L. Caucheteux, 9 h 33 1/2, P. — 56e, P. Six, 9 h. 33 1/2, P. — 57e, F. Robbe, 9 h. 33 1/2, P. — 58e, Debruyne, 9 h 33 1/2, P. — 59e, H. Delporte, 9 h. 33 3/4, P.

60e prix, A. Draux, 9 h. 33 3/4. — 61e, Roty, 9.34, P. — 62e, 9.34, F. Marsy, P. — 63e, G. Browseys, 9.34 1/4. — 64e, Dujardin, 9,34 1/4. — 65e, H. Henno, 9.34 1/4. — 66e, J. Niffle, 9.34 1/2. — 67e, J Duthoit, 9.34 1/2. — 68e, Vanesse, 9.34 3/4. — 69e, Duflos, 9.34 3/4. — 70e, H. Henno, 9 34 3/4. — 71e, Droulet, 9 34 3/4. — 72e, Labitte, 9 35. — 73e, Lamblin, 9.35. — 74e, L. Platel, 9.35.

75e prix, Richomme, 9 h. 35. — 76e, C. Thormans, 9 35. — 77e, Vanhuvereymin, 9.35 1/4. — 78e, Vanesse, 9.35 1/2. — 79e, J. Olivier, 9.35 1/2. — 80e, C. Leman, 9.35 1/2. — 81e, Ferret, 9.35 1/2. — 82e, Prouvost, 9.35 1/2. — 83e, Roty, 9.35 1/2. — 84e, Fournier, 9.35 1/2. — 85e, C. Catel, 9.35 1/2. — 86e, Stinker, 9.35 1/2. — 87e, Capart, 9.35 3/4. — 88e, Loquet, 9.35 3/4. — 89e, Loquet, 9.35 3/4. — Dazin et Defiandre, 9 35 3/4.

La commission de la société colombophile, établie chez M. Louis Delannoy, au *Caporal Pompier*, place du Trichon, 11, a l'honneur de rappeler à MM. les amateurs son concours général de Clermont, du 28 juin, 100 fr. de prix.

L'inscription et la mise en paniers des pigeons se feront le samedi 27, de 2 à 6 heures du soir.

Intelligent et pratique. — Vous ne voulez dépenser que dix ou quinze sous, parce que vous croyez avoir assez avec 20 ou 25 Pilules Suisses, et les 50 Pilules que contient la boîte à 1 fr. 50 seraient trop pour vous. Rien de plus facile : dites à un voisin que vous faites venir des Pilules Suisses de M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, et demandez-lui s'il veut en prendre la moitié; nul doute qu'il n'accepte. 11057

TOURCOING

LA CATASTROPHE

Funérailles des victimes

L'heure du tirage nous a empêché hier de donner tous les détails de cette triste et imposante cérémonie.

La mise en bière

Cette lugubre opération avait été faite la veille, de 3 à 6 heures du soir, par MM. Decaesteke, dont nous avons déjà loué l'admirable dévouement durant ces tristes événements, et l'agent Edouard Lepers. Rien ne saurait donner idée de l'horreur de ce spectacle. On ne remuait pas sitôt un cadavre que son sang jaillissait de toutes parts.

C'était affreux !

Aucune force humaine n'aurait su résister à cette vue! Aussi, opérateur et assistants étaient horriblement impressionnés. Il a fallu à ces deux citoyens un courage peu commun pour aller jusqu'au bout. Sur la fin, la main de M. Decaesteke tremblait atrocement. Quant à M. Lepers, il en a été malade.

A l'Hôtel-Dieu

Dès sept heures, le public a été admis à pénétrer à l'Hôtel-Dieu et à défiler devant les cadavres.

La chapelle avait été dressée dans la cour et en plein air.

Nos lecteurs éprouveront peut-être quelque intérêt à en connaître le plan :

Chapelle de l'Hôtel-Dieu

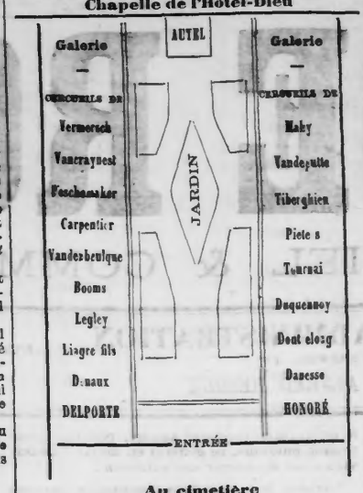

Au cimetière

La fosse qui doit recevoir les 19 victimes est creusée dans la grande avenue située à gauche de l'entrée.

On nous saura gré d'en faire connaître l'exacte disposition :

3 mètres

	Tiberghien	Liagre	Danesse	Tournai
	Piéters	Mahy	Doutreloingt	Duquesnoy
12 mètres	Denaux	Vandeputte	Leglet	Booms
	Vandenbeulque	Carpentier	Vancraynest	Vermersch
	Prosper Honoré	Deschemaker		Etienne Delporte

Elle mesure 12 mètres de long sur 3 mètres de large et 1 m. 90 de profondeur. Le terrain réservé à la sépulture mesure 100 mètres carrés. Dix-neuf petites cases ont été creusées dans le fond pour chacun des cercueils.

Comme on craignait que l'un des blessés soignés à l'Hôtel-Dieu ne rendit le dernier soupir dans la journée d'hier, une place avait été laissée dans la première rangée des cases qui sont disposées quatre par quatre et mesurent 60 centimètres de large sur 2 mètres de long.

La fosse est adossée au mur qui, de ce côté, sépare le cimetière de la rue Fin de la Guerre. Les toits des maisons situées de l'autre côté de cette rue sont couverts de monde; hommes, femmes, enfants sont perchés partout; sur les pannes, dans les goutlière, aux fenêtres sont de véritables grappes humaines.

Des ordres sévères avaient été donnés pour ne laisser pénétrer dans le cimetière que les personnes munies de cartes.

A une heure et demie, le cortège arrive.

Peu à peu, paisiblement, sans le moindre désordre, le clergé, les familles des défunts, les autorités, les représentants de presque tous les journaux de la région, prennent place autour de l'immense tombe et les corps des victimes sont successivement descendus dans la fosse et placés dans l'ordre suivant : MM. Honoré Decoutère, Etienne Deleporte, Tourné, Denesse, Liagre, Tiberghien, Duquennoy, Doutrelong, Mahy, Peeters, Booms, Liagre, Vandeputte, Denaux, Vermesch, Van Creynest, Carpentier, Van de Beulque et Deschemacker.

Sur chaque cercueil est déposée une croix avec le nom du défunt et une couronne de fleurs.

L'émotion de l'assistance est profonde en ce moment.

La vue de ces 19 cercueils, étalés comme sur un vaste échiquier, ce trou béant, prêt à se refermer sur 19 cadavres dont plusieurs ont été ensevelis dans un état épouvantable, cause à tous une impressions que nous sommes impuissant à dépeindre.

M. l'abbé Vanbockstael, doyen de Saint-Christophe, prononce les dernières prières; puis le clergé se retire.

Discours de M. Poirson

M. Poirson, secrétaire général de la préfecture, prend alors la parole en ces termes :

Messieurs,

En présence des tombes si prématurément ouvertes qui vont se refermer pour toujours, permettez-moi d'adresser un dernier adieu aux victimes de l'horrible sinistre qui a jeté la consternation dans la région.

Je ne dirai que quelques mots : les grandes douleurs sont muettes. Pour nous, nous garderons toujours le terrible souvenir de cette journée du 22 juin. Ces femmes, ces enfants qui attendent, en proie à une affreuse anxiété, des nouvelles de leurs époux, de leurs pères, ces cadavres horriblement mutilés, ces blessés, tout cela formait un spectacle qui nous n'oublierons jamais. Quoi de plus triste et de plus lamentable !

Je tenais, au nom du gouvernement, à apporter à ces malheureuses victimes, l'hommage de notre sympathie et aux familles l'expression de notre vive sympathie.

Je tiens aussi à rendre hommage à l'armée, aux sapeurs-pompiers, à la municipalité de Tourcoing, enfin, à tous ceux qui ont apporté le tribut de leur dévouement en ces pénibles circonstances.

Des actes aussi généreux que ceux dont votre cité a été témoin, peuvent être de quelque adoucissement à une douleur si cruelle.

Discours de M. le maire de Tourcoing

M. Hassebroucq, maire de Tourcoing en proie à une vive émotion, prononce le discours suivant :

Messieurs,

Malgré mon émotion et la vôtre, je ne saurais terminer sans insister sur les sympathies qui, de toutes parts, nous ont été témoignées, à l'occasion de ce douloureux événement et en particulier, de la part des représentants les plus autorisés du gouvernement.

C'est ainsi qu'à côté de M. le secrétaire-général de la préfecture, nous n'avons pas tardé à voir M. le procureur général à la cour de Douai et MM. les magistrats du parquet de Lille, qui, de concert avec nous, s'empressèrent de visiter et d'encourager les blessés.

A peine l'événement était il connu, que M. Pierre Legrand, ministre du commerce, enfant du Nord et ainsi presque notre concitoyen, s'empressait de nous exprimer la vive douleur qu'il en ressentait.

M. le préfet, de son côté, nous avisait qu'une somme de 2,000 francs était mise à la disposition du Bureau de bienfaisance, par M. le ministre de l'intérieur, pour venir en aide aux premiers besoins des parents des victimes.

Enfin, parmi les marques de touchant intérêt qui, de toutes parts, nous ont été adressées, nous ne saurions omettre l'empressement avec lequel M. le maire de Roubaix voulut bien, en accourant sur les lieux et en nous accompagnant à l'Hôtel-Dieu, témoigner de la solidarité qui unit nos deux villes.

Je ne puis taire également ces offres qui, de toutes les parties de la ville, nous sont faites, en vue de contribuer, par des moyens divers, à venir en aide aux familles.

Ce n'est pas assez, en effet, de déplorer la mort des victimes, il faut songer à ceux qui survivent.

La ville de Tourcoing, généreuse en toutes circonstances, ne faillira pas à ce devoir, et son conseil municipal n'hésitera pas à ajouter aux efforts des interventions privées, la somme nécessaire pour atteindre le but désiré.

Du dehors même, nous sont déjà parvenus des dons et des offres diverses de concours, ce qui prouve que, quand il y a des infortunes à soulager, partout savent battre les cœurs.

Puissent toutes ces marques de dévouement, d'intérêt et de sympathie, atténuer, s'il est possible, la douleur de tant de familles si malheureusement éprouvées.

Quant à vous, nobles victimes, tombées au champ du travail, comme le soldat tombe au champ d'honneur, reposez en paix, sur cette terre que la ville a entendu consacrer à votre mémoire, et puissiez-vous trouver, dans un monde meilleur, la récompense de votre martyre.

Messieurs,

En présence de ces fosses béantes, de ces femmes, de ces enfants, de ces pères, qui pleurent un époux, un père, un fils, espoir et soutien de leurs derniers jours, qui pourrait retenir son émotion, et quelle parole pourrait suffire à peindre le deuil qui couvre en ce moment la ville tout entière ?

Les nombreux témoignages qui entourent ces tombes, si prématurément ouvertes, les larmes qui coulent de tous les yeux, ont plus d'éloquence que toutes les paroles! Comment cesserai-je, d'ailleurs, d'exprimer d'une manière suffisante, l'impression universelle de douleur et d'épouvante qui se répandit parmi nous, dans cette terrible matinée, où, comme un coup de foudre, éclata l'explosion qui est venue semer les ruines et la mort dans deux ateliers, un moment avant pleins de vie et de travail !

Dire qu'en un instant toute la ville fut sur pied, serait inutile, mais pourrions-nous, sans ingratitude, garder le silence sur le zèle, l'intelligence et le dévouement avec lesquels nos braves sapeurs-pompiers, sous la direction de leur digne commandant et de leurs officiers, procédèrent aux premières mesures de sauvetage et parvinrent à préserver d'une mort certaine au moins une partie des ouvriers, ensevelis sous les décombres? C'est ainsi que, de même, se rencontrèrent immédiatement, sur ce lugubre champ de mort, et se prodiguèrent d'un blessé à l'autre, le médecin qui soulage et le prêtre qui bénit! Et maintenant, M. le secrétaire-général, pourrions-nous oublier l'empressement avec lequel, en l'absence de M. le préfet, retenu par les nécessités du service, vous vous rendîtes sur les lieux du sinistre, et ordonnâtes les dernières mesures nécessaires pour accélérer et mieux assurer la délivrance ?

Grâces soient aussi rendues à MM. les membres de l'armée, officiers et soldats, qui, sur notre appel, ont contribué avec autant de zèle que de dévouement, non seulement le jour, mais aussi la nuit, à la triste et douloureuse mission qui leur a été départie. On peut donc le dire, tout le monde a fait son devoir, et, de même que rien n'a été épargné pour disputer sa proie à la mort, de même rien ne l'a été et ne le sera pour le soin des blessés.

Discours de M. Charles Jonglez

M. Charles Jonglez, député et président de la Chambre de commerce de Tourcoing, s'exprime ainsi :

Messieurs,

Lorsque toute une population est frappée comme nous venons de l'être, par une de ces épouvantables catastrophes qui, rapides comme la foudre, sèment la mort et la désolation, l'expression manque pour dépeindre la consternation générale et la consolation reste impuissante en face de ce cruel événement.

L'immense l'affluence qui se presse autour de ces tombes, dit assez combien la ville tout entière est attérée.

M. le préfet, la magistrature, les autorités municipales, le tribunal et la chambre de commerce et tous les corps constitués ont voulu être représentés dans ce funèbre cortège et faire de cette triste cérémonie un véritable deuil public.

Eloigné de vous par mes devoirs parlementaires, j'ai tenu aussi à venir m'associer à la douleur commune, ayant compris que quand la famille tourquennoise est en deuil, tous ses enfants devaient apporter leur part de condoléances

Je ne saurais vous dire avec quelle poignante émotion j'ai appris le désastre nouveau et plus terrible que jamais qui venait de fondre sur notre ville natale, et je puis vous assurer que partout il avait un douloureux retentissement.

Plusieurs de mes collègues, lisant en même temps que moi la triste dépêche, m'offraient spontanément leur participation au secours que comportent la circonstance et M. le ministre de l'intérieur a bien voulu me laisser espérer que le gouvernement ne s'en tiendrait pas à la somme que, généreusement, il a mise de suite à notre disposition.

Hélas ! nous ne le savons que trop, toutes ces démonstrations, si sympathiques qu'elles soient, ne rendront ni un père, ni un époux, ni un enfant aux familles éplorées et la résignation chrétienne à laquelle nous devons cependant faire appel, est bien dure à mettre en pratique pour ceux qui sont atteints directement.

Pauvre humanité ! Déjà vouée à tant de maux, elle voit encore ses propres progrès se tourner contre elle et la force qu'elle a créée l'écraser impitoyablement sur son passage. Son intelligence a pu maîtriser les éléments et en faire des serviteurs dociles d'ordinaire, mais qui ont de terribles moments de rébellion. Elle a su emprisonner la vapeur pour se faire aider dans ses travaux, mais que de larmes coûtent parfois les services rendus!

Pourquoi faut il qu'à côté des conquêtes de la science, les lois de la nature se traduisent en même temps par ces effroyables sinistres qui fauchent d'innocentes victimes.

Malheureuses veuves, malheureux orphelins, vos concitoyens ne peuvent que pleurer avec vous pour adoucir l'amertume de vos regrets

Nous avons la confiance que Dieu, dans sa miséricorde, aura cueilli dans un monde meilleur ceux que vous avez perdu.

Nous nous rappellerons que c'est surtout en vue de ces lamentables circonstances qu'il a mis dans nos cœurs ce sentiment de fraternité qui nous fait compatir aux souffrances d'autrui.

Sous ce rapport, Tourcoing est particulièrement bien doué ; sa bienfaisance est traditionnelle, elle saura remplir la tâche qui lui incombe et se montrera ingénieusement productive pour venir en aide à tant d'infortunes.

Nous avons publié hier, le discours de M. Thaune, consul de Belgique à Tourcoing.

Discours de M. Devaux

M. Devaux, ancien secrétaire général de la mairie de Tourcoing, parle de la façon suivante :

Messieurs,

Qu'il soit permis à un ancien habitant de la Malcense, aujourd'hui si cruellement éprouvée, à celui qui demeura durant de longues années dans la maison qu'occupait l'une des trop nombreuses victimes de la catastrophe du 22 de ce mois, de dire quelques mots d'adieu à Etienne Delporte, ce malheureux martyr du devoir industriel.

Etienne Delporte, ou plutôt, Etienne, ainsi qu'on le désignait dans le quartier, pouvait être cité comme le modèle des artisans digne de la considération publique.

Possédant à fond les nombreux détails du métier, attentif à l'accomplissement loyal du devoir régulier de ses obligations, animé de sentiments libéraux et droits, plein de l'esprit de justice que doivent professer ceux qui ont pour mission la direction consciencieuse de nombreux ouvriers ; Etienne avait su se concilier tout à la fois, l'estime de ses anciens patrons, ainsi que celle du directeur de l'usine où il a succombé, de même qu'il avait pleinement conquis la sympathique amitié de ses camarades de travail.

C'était, en outre, un citoyen, s'attachant, malgré sa modeste condition, aux grandes choses préoccupant notre chère patrie.

Dans la vie privée, Etienne n'était pas moins un homme à proposer comme exemple. Epoux honnête, père sans cesse en éveil pour l'avenir de ses enfants, il ne songeait qu'à donner à son entourage la paix de l'intérieur et le confortable dû à ses labeurs.

C'est avec une profonde tristesse que tout le quartier de la Malcense, dont je crois pouvoir me faire l'interprète, voit mourir si tragiquement l'homme tout jeune encore, plein de santé, de courage, doué de toutes les vertus qui rendent si honorable la classe des travailleurs.

La perte de ce digne artisan sera longtemps ressentie dans le quartier par tout le monde indistinctement, patrons, ouvriers, habitants.

C'est parce qu'il en est ainsi que malgré l'ombre où doit rester celui qui élève la voix en pareille pénible circonstance, il a paru opportun de ne pas laisser se fermer cette tombe sans décerner un témoignage de condoléance publique à l'homme qui inspira tous ces regrets.

Adieu ! Etienne ! adieu !

Les discours terminés, chacun se retire en silence et en proie à une émotion poignante. Jamais catastrophe aussi épouvantable n'avait éprouvé notre région industrielle et occasionné une impression générale aussi profondément douloureuse.

Le service d'ordre

Le service d'ordre était admirablement fait. Tout le monde s'accordait à le constater, et ceux qui en avaient la responsabilité méritent, sur ce point, les éloges les plus complets. M. le commissaire Raimbeauville était chargé de la haute direction de ce service, ayant sous ses ordres MM. les commissaires Chamberlain, de Tourcoing, et Bailly, de Roubaix.

L'adjudant de gendarmerie Delattre commandait à 25 gendarmes à cheval et 30 gendarmes à pied, dont beaucoup appartiennent aux brigades de Roubaix. Cette ville avait, en outre, envoyé vingt agents de police, sous les ordres de MM. l'inspecteur Dervaux et brigadier Defrenne. Sous le rapport de l'ordre, tout s'est passé de la façon la plus satisfaisante.

Incidents

Plusieurs cas d'insolation se sont produits sur le prrcours du cortège.

Un jeune garçon d'une quinzaine d'année s'est affaissé subitement dans la rue Nationale, en face de la maison portant le numéro 61. La tête a heurté le trottoir avec une telle violence que toutes les personnes présentes ont d'abord cru que le pauvre enfant s'était fracassé le crâne.

Il n'en était heureusement rien. Le frère Flour, qui figurait dans le cortège, s'est immédiatement empressé autour du malade, que M. Delabre, lieutenant aux pompiers de Tourcoing, a pris dans ses bras et a emporté à la pharmacie Brunet, où des soins lui ont été prodigués.

On nous signale un autre incident du même genre, arrivé rue de la Mairie. La personne défaillante a été transportée dans une pharmacie voisine, où elle n'a pas tardé à revenir à elle.

Cette même rue de la Mairie a été le théâtre d'une poussée effrayante, au moment où le cortège entrait à l'église Saint-Christophe. Il y a eu là un instant de désordre indescriptible. On s'étouffait littéralemement, les femmes et les enfants criaient, plusieurs se sont trouvés mal, un agent a failli être écrasé. Enfin, grâce au sang-froid des gendarmes et de la police, le calme s'est rétabli et la foule énorme qui garnissait cet étroit passage a pu se retirer sans trop d'encombre.

Un incident du même genre s'est passé rue de Tournai : les gendarmes ont eu beaucoup de difficultés à dégager les abords de la sacristie. Les curieux se pressaient en cet endroit par groupes compacts, et n'ont reculé que très lentement.

Le poste téléphonique situé au dessus de l'ancienne Mairie offrait un spectacle des plus curieux, une cinquantaine de personnes s'y étaient juchées à l'instar des moineaux, et, tout en s'épongeant le front sous le soleil de plomb qui les brûlait, contemplaient paisiblement la foule s'agitant à leurs pieds.

On a arrêté, aux alentours du cimetière, un pic-pocket. Les gendarmes l'ont pris en flagrant délit de vol, au moment où il enlevait à un curieux son porte-monnaie.

Cet individu se nomme Jean-François Deback, âgé de 21 ans, demeurant à Roubaix, rue Solférino. Il a été trouvé nanti d'une tabatière, de lunettes, d'une montre en argent, de deux ou trois moucboirs de poche et de trois porte-monnaie. La gendarmerie l'a conduit à Lille.

Le faîte monumental de l'église Notre-Dame servait de refuge à deux hardis ouvriers qui y avaient grimpé dès neuf heures. Ils sont demeurés là sans broncher, malgré la chaleur torride, jusqu'à la fin de la cérémonie. Certes, vu de cette hauteur, le triste cortège devait avoir un aspect imposant.

Au coin des rues du Haze et Nationale, sur le toit des dépendances de la maison de M. Van Eslande-Motte, les orphelins de l'Enfant-Jésus, offraient un coup d'œil fort gracieux. Les enfants s'étageaient par rang de taille; au milieu d'eux apparaissaient deux bonnes sœurs, surveillant d'un regard maternel les enfants à l'éducation desquels elles se consacrent avec tant d'abnégation.

Une rangée de curieux encadrait ce charmant tableau, qui paraissait être disposé pour la photographie, tant les poses étaient naturelles et parfaites.

Nous remarquons aussi, au deuxième étage du *Café de Paris*, 35, rue Nationale, un photographe qui a braqué son appareil sur le cortège. Il a pris, nous dit-on, une épreuve très réussie du départ de l'Hôtel-Dieu.

Nouveaux détails

Quelques omissions involontaires se sont glissées, hier, dans notre compte rendu. Aux notabilités qui faisaient partie du cortège, nous devons ajouter M. R. Graudevémy, consul de la République argentine. Les employés de l'Hôtel-de-Ville ont déployé beaucoup de dévouement à la cérémonie. La couronne aux couleurs belges a été offert par les Belges habitant Tourcoing et non exclusivement par M. le consul de Belgique.

Les causes de l'accident

Tous les journaux de la région qui ont publié un compte rendu détaillé de la catastrophe, ont accordé un paragraphe spécial aux causes présumées de l'explosion et unanimement déclaré que — jusqu'à présent — on en était réduit aux hypothèses et qu'il serait très difficile de déterminer la véritable cause de l'explosion, les seules personnes qui auraient pu donner des indications sérieuses ayant été, les premières, victimes de la catastrophe. Cette opinion, nous l'avons émise comme nos confrères.

Comme eux, nous avons reproduit les *on dit* recueillis un peu partout et nous croyons que là doit se borner le rôle de la presse. Il convient, nous semble-t-il, de laisser aux ingénieurs chargés de la difficile enquête provoquée par la catastrophe, le soin de rassembler tous les éléments d'information et de formuler une conclusion, si ces éléments le permettent.

Un journal de Lille vient, cependant, de publier sur cette grosse question, un article signé « *Engineer* » et, malgré l'autorité, en ces matières, que semble indiquer ce pseudonyme d'Outre-Manche, nous croyons que notre confrère fait erreur sur plus d'un point.

Nos lecteurs en jugeront.

L'*Echo du Nord* dit que le générateur de M. Honoré avait été fourni en 1881, par la maison Leveugle et Lainé, de Roubaix, et il ajoute : « On prétend que, depuis son installation, ce générateur avait dû être l'objet de réparations constantes; ces réparations portaient sur la rivure où se manifestaient des fuites, causées sans doute par la grande dilatation que faisaient subir à la tôle de hautes pressions. »

MM. Leveugle et Laine, interrogés par MM. les ingénieurs Olry et Lefebvre, ont décl